

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO****OBJET : Action " alphabétisation langue orale active (LOA)": convention liant le  
Département des Bouches-du-Rhône et scop adrep formation.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion professionnelle et sociale, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion.

Elle est portée par scop adrep formation. L'action relève de l'accompagnement social. Il s'agit d'un renouvellement d'action.

Scop adrep formation propose l'action « alphabétisation langue orale active (LOA) » en faveur de 10 à 13 BRSA, soit 12 parcours de 525 heures, pour un total de 6300 heures attendues, sur le territoire des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.

Les objectifs de cette action visent à :

- favoriser l'élaboration d'un projet d'insertion sociale et professionnelle par la maîtrise de la langue française ;
- faciliter l'accès aux démarches administratives et à l'environnement social et culturel ;
- acquérir une image positive de soi ;
- articuler un suivi de parcours d'insertion en procédant à une évaluation des acquis après chaque fin de session de formation.

Par l'intermédiaire de la plateforme accueil/diagnostic linguistique et de coordination, les personnes sont orientées sur l'action LOA. Les participants s'engagent ainsi sur une formation linguistique d'une durée moyenne de 525 heures sur 2,5 jours par semaine contenant les thématiques suivantes :

- l'atelier langage et communication (2 à 3 séances par semaine) ;
- l'atelier expression et compréhension de l'écrit (2 séances par semaine) ;
- le module d'initiation Internet (1 séance hebdomadaire) ;
- les sorties culturelles (festival au sujet des rencontres internationales des cinémas arabes, visites de la bibliothèque municipale à vocation régionale Alcazar...)

Cette action favorise le développement de la compréhension orale et l'expression écrite du BRSA. Davantage autonome le bénéficiaire valide le cas échéant, en fin de parcours le diplôme initial de langue française (DILF).

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

*Bilan final de l'action 2016 :*

37 BRSA (26 femmes et 11 hommes âgés de 25 à 44 ans) ont participé à l'action sur l'année.

Il est attesté 24 sorties :

- 3 sorties vers le marché départemental de remobilisation sociale ACTIS ;
- 2 CDD à temps plein ;
- 2 ETI (Entrepreneur Travailleur Indépendant) ;
- 1 sortie vers le marché départemental ACIADE;
- 4 sorties vers une action socio-linguistique ;
- 8 arrêts justifiés (problèmes de santé, hospitalisation ou déménagement) ;
- 4 ruptures et abandons.

*Bilan intermédiaire de l'action 2017 arrêté au 31/10/2017 :*

29 BRSA ont participé à l'action dont 16 nouvelles intégrations. Il est attesté 13 sorties :

- 3 CDD ;
- 2 intégrations d'une action linguistique d'insertion à visée socioprofessionnelle ;
- 1 orientation vers une action sociolinguistique de droit commun ;
- 1 orientation vers l'action parcours en communication interculturelle ;
- 2 arrêts en raison de problèmes de santé justifiés ;
- 4 abandons.

Par ailleurs, 3 personnes ont obtenu le DILF.

Cette action linguistique permet aux participants, quelquefois non scolarisés dans leur pays d'origine, d'améliorer leurs compétences langagières en les rendant plus autonome dans leur vie quotidienne au regard des démarches administratives ou familiales (rendez-vous avec l'école, les médecins) et de leurs déplacements.

En conséquence, les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/02/2018 au 31/10/2018 avec des objectifs revus à la baisse, soit 12 parcours de 525 heures sur 9 mois d'intervention. La diminution de la durée de la convention et de la volumétrie de l'action est liée à la mise en place du nouveau marché linguistique « Remise à niveau » qui devrait être opérationnel en septembre 2018 pour la plateforme linguistique et en novembre 2018 pour les actions linguistiques.

Ce rapport concerne le financement de scop adrep formation selon la proposition énoncée dans le tableau annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL